Les échos du Falgoux n°82

Février à juillet 2022



Madame, Monsieur,

La saison estivale est déjà là, avec elle s'annonce l'ouverture des maisons, l'arrivée des estivants et la multiplication des manifestations. Les échos retracent la vie du village : travaux communaux, manifestations diverses, état civil, vie locale et permettent finalement de se rendre compte que malgré une diminution constante du nombre d'habitants permanents, chacun à son niveau œuvre pour qu'il se passe toujours quelques choses au Falgoux!

Grâce à l'engagement des commerçants, des agriculteurs, des associations, des collectivités, notre petit village vit et s'anime. Permettez-moi de chaleureusement vous remercier pour votre implication car sans votre contribution rien ne pourrait se faire.

De simples évènements locaux ; au développement des navettes estivales (du 15 juillet au 28 aout) ou encore à la diffusion de la « carte au trésor sur FR3 » sur notre département et à son passage au Falgoux ; permettent à la commune d'accroître son rayonnement et son attractivité. Je vous souhaite à toutes et tous de passer une belle saison estivale.

Louis Chambon, Maire

** Succès aux examens **

Nous félicitons chaleureusement tous les nouveaux diplômés!



Site internet: www.lefalgoux.fr // Contacts: 04.71.69.51.28 main:wearadoo.fr Mairie: lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h / 12 h et 13 h / 16 h, mercredi et samedi: 9 h / 12 h Agence postale: le matin uniquement du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00.

≪ Naissances

8 avril 2022 : Clément LACOMBE fils de Sophie ANTIGNAC et Thierry LACOMBE 9 juillet 2022 : Soren GRENIER-EVEILLARD, fils de Laure et Didier GRENIER-EVEILLARD

Mariage രം

11 juin 2022 : Kim GUENIER (fille d'Olivier GUENIER dit Jimpa) et William MANSELL



⇔ Décès രം

14 décembre 2021 : Emma GRAMONT, 18 ans (petite fille de Nadine et Bernard Antignac)

2 mars 2022 : Daniel LAPEYRE né le 9 août 1942

7 avril 2022 : Marie CHAULET (épouse REVAT) née le 4 mars 1928

28 mai 2022 : Janine RONGIER née le 26 septembre 1939

3 juin 2022 : Bernadette GRIGNON (épouse CHEMINEAU) née le 17 juin 1936

INAUGURATION DU PARC ACCROBRANCHE ET DE LOISIRS « ONIRIKA »

Mercredi 6 juillet sous un soleil radieux, le parc accrobranche et de loisirs en forêt « ONIRIKA – Terre d'aventure » a été inauguré en présence de Mme la sous-prèféte de Mauriac Amélie De SOUSA, de M le président du conseil départemental et conseiller régional Bruno FAURE, de M le président de la communauté de communes du Pays de Salers Pierre MENNESSON, de M le président du syndicat mixte du Puy-Mary Philippe FABRE, de nombreuses autres personnalités et acteurs locaux ainsi que des habitants de la vallée du Mars.

Après plus de 2 ans et demi de procédures administratives, ce projet niché au pied du Puy-Mary est



enfin réalité. Cette opération portée et financée par la communauté de communes du Pays de Salers a reçu les concours financiers de l'Europe via le FEADER pour 201 511 €, du conseil départemental du Cantal via le FCS pour 100 755 € (Fonds Cantal Solidaire) et de la région Auvergne-Rhones Alpes pour 100 755 € ainsi que la participation de la commune pour l'extension et la mise en conformité des réseaux. Cette tranche de travaux a également bénéficié des concours financiers de la DETR pour 34 983 € (Etat), du FCS pour 35 000 € (conseil départemental) et de la communauté de communes pour 10 000 €. L'ensemble des travaux s'élève à hauteur de 698 807 € HT.

Le parc ONIRIKA offre dans un écrin de verdure plus de 400 m² de parcours arbofilets, 5 parcours accrobranches, un sentier explor'game, des panneaux ludiques de découverte du milieu forestier notamment.

5 emplois saisonniers sont créés pour assurer son bon fonctionnement, le parc est ouvert du 21 mai au 06 novembre, tous les jours en haute saison de 10h00 à 19h00. Nous vous invitons à venir le découvrir.



INSTALLATION PYLONE – TELEPHONIE MOBILE

Dans le cadre du programme « new deal » mobile des points d'intérêts ont été définis à l'échelle des départements. Les opérateurs ont l'obligation de fournir une couverture 4G sur l'ensemble de notre territoire au plus tard le 31 décembre 2022.

Un projet d'installation d'une station radioélectrique « antenne relais » sur la commune est en cours de réalisation au niveau du Pont des eaux à côté du foyer de ski de fond.

Cette opération est intégralement financée par les opérateurs de téléphonie, le terrain d'implantation est quand à lui loué tout comme c'est déjà le cas pour le relais du col de Néronne.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF: STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES!



Depuis la mise en service de la station d'épuration, nous avons constaté la présence récurrente de lingettes dans les eaux usées issues des habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif du village. Nous entretenons régulièrement les réseaux et la station d'épuration afin de pérenniser leur bon fonctionnement. Malgré ces précautions, nous ne pouvons lutter contre de **mauvaises pratiques** qui ne sont certes pas intentionnelles mais qui restent néanmoins problématiques pour notre commune. Les lingettes sont la cause principale de bien des problèmes constatés car

elles génèrent des obstructions, mises en panne des pompes et des organes mobiles, ce qui coûte très cher à la collectivité.

TOUTES LES LINGETTES, MEME LABELLISEES « BIODEGRADABLES » OU « JETABLES DANS LES WC », NE SONT PAS APPROPRIEES A UN REJET DANS LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT.

La seule façon de les éliminer reste la mise en déchet dans la poubelle d'ordures ménagères. <u>IL NE FAUT PLUS JETER LES LINGETTES DANS LES TOILETTES</u> mais aussi tout objet qui ne se dégrade pas rapidement (masques, serviettes-hygiéniques, tampons, cotons tige, tissus, etc...). Ceux-ci sont à éliminer avec les **ordures ménagères**. Les médicaments sont à rapporter en pharmacie. Les graisses et huiles de tous types, et tous les produits dangereux (peintures, solvants, engrais, désherbants, acides...) sont à porter en déchetterie. En vous remerciant pour votre compréhension et en espérant que chacun acquiert ou continue à avoir de bonnes pratiques cohérentes chaque jour.

L'AVENIR DES BATIMENTS



« Le gîte de la cure » un nouvel hébergement en meublé est opérationnel dès cet été.

La commune a pu mener à bien les travaux de restauration de l'appartement du rez de chaussée de l'ancien presbytère et l'aménager confortablement. Coût total : 37 200 €, subventions obtenues à ce jour : Etat et Conseil Régional : 12 425 €

Le Conseil municipal s'est donné quelques priorités pour réhabiliter d'autres bâtiments. Des demandes d'études, de devis, des recherches de financements, de partenariats sont en cours pour : la toiture de l'église à sécuriser, « l'école du bas » à restaurer entièrement pour proposer des logements permanents aux normes et confortables.

Et enfin lancer une réflexion pour donner une nouvelle vie à l'ancienne mairie et poste, bâtiment emblématique pour le Falgoux.

« HEUREUX qui comme STEPHANE... »

C'est au retour de 25 années passées au Canada que Stéphane est venu fureter à Cheylade. Bravant le Pas de Peyrol, il est arrivé jusqu'au Falgoux qui cherchait désespérément une personne pour gérer le gîte et le camping communal pour la saison. Ne faisant ni une, ni deux, l'affaire fut faite et deux jours après il démarrait la saison 2021. Tel Ulysse, bravant les tempêtes de septembre, il mena si bien sa barque, que de revenir pour 2022 on lui proposa. Depuis mai, il est à pied d'œuvre pour accueillir les randonneurs du GR 400, les égarés et les organisés et les camping-caristes qui se font de plus en plus nombreux.



Nul besoin de vous le présenter, car d'un grand « Bon matin » (en bon québécois), dans le village, à la mairie ou sur le Chambon près du Mars, il vous saluera. Et si besoin, humblement, comme parfois il se plait à le faire, il vous rappellera que la nature appartient à tout le monde, qu'elle doit être respectée, que l'on soit minimaliste ou féru des dernières inventions de la société.

« Heureux qui comme Ulysse a vu cent paysages... »

CIMETIERE

CETTE CONCESSION
EN ETAT D'ABANDON FAIT L'OBJET
D'UNE PROCEDURE DE REPRISE
VEUILLEZ VOUS ADRESSER
A LA MAIRIE

Que se passe-t-il dans les cimetières lorsque le temps passe et que les tombes sombrent dans l'oubli !

La commune décide de poursuivre les procédures engagées pour la reprise des concessions abandonnées de plus de vingt ans. Mise en place d'un registre du cimetière répertoriant les informations des personnes décédées et leurs emplacements.

Il appartient à chaque famille de veiller à l'entretien de sa concession, il est mis à disposition

un container pour les fleurs et les pots en plastique. Le coin cimenté est quant à lui uniquement destiné aux végétaux. L'agrandissement du colombarium est programmé pour cette année ainsi que la création d'un jardin du souvenir.



COMITE DES FETES - LA FETE FAIT SON RETOUR

Le comité des fêtes du Falgoux est heureux de vous annoncer que la traditionnelle fête patronale reviendra le week-end du 05/06/07 août 2022.

Cette année la fête mettra en avant notre terroir!

<u>Avec au programme :</u>

- **vendredi** soir au Foyer Rural : bal des « jeunes ».
- samedi: repas champêtre avec cuisse de bœuf animé par la troupe folklorique de « lafeuillade en vézie » suivi du bal musette avec Stéphane DAMPRUND et son accordéon.
- dimanche: messe à 10h30, exposition de bestiaux, balade à cheval, marché de producteurs locaux, démonstration de chiens de troupeaux et nombreuses autres surprises, vin d'honneur à 18h00.

Nous vous attendons nombreux pour enfin se retrouver et partager de bons moments.

_	_	_	_	_	_
л	т.	I)	_		
ш		~	_		

Mercredi 27 juillet	Conteuse en balade au coucher du soleil avec Catherine UBERTI En cas de météo défavorable la soirée se déroulera au restaurant du col Prévoir votre pique nique	Le Vaulmier col d'Aulac 19h Col d'Aulac Participation libre	
Mercredi 3 août	Rando sur les crêtes Prévoir bonnes chaussures et pique nique,	Le Falgoux- Rv maison de site 10h-16h Participation libre	
Jeudi 11 août	Tour des artisans-artistes et producteurs Balade pour les rencontrer, échanger et goûter	St Vincent de Salers Rv 9h30-parking 12h30 Participation libre au chapeau	
Mardi 17 août	Concert avec Chloé Breillot chanson française Chanteuse, Auteur, Musicienne Chloé promène sa magnifique voix dans les musiques "de l'ailleurs", des musiques aux accents méditerranéens, sud- américains, lusophones ou slaves	Le Vaulmier Eglise 21h Participation 10€ - 8€ adhérents	
Dimanche 21 août	Théâtre de rue Compagnie de danse Claire Ducreux 11h : SILENCIS L'hommage à la vie d'un arbre qui tremble et d'une âme qui danse.	Le Falgoux place ou salle 11h et 19h	
	19h : AVEC LE TEMPS Elle est aveugle depuis peu. Il l'accompagne comme il peut. Tristesse et joie mêlés, ils traversent le temps en dansant.	Participation libre au chapeau	
Vendredi samedi dimanche 7 8 9 octobre	Les violons de l'automne. Un groupe de violoneux animera le village Vendredi 17h30 : Éric Desfour présente l'histoire de Léon Lemmet violoneux de Ségur les Villas 21h bœuf dans les cafés Samedi 10h aubades improvisées dans les hameaux 14h-17h : atelier danses trad -21h bal trad Dimanche 11h concert à l'église	Le Falgoux Tarifs : Atelier danses : 5€ Bal trad : 8€ Atelier et bal :12€	
Samedi 29 octobre	Dans nos montagnes on va parler de l'océan ! 13h30 atelier danses bretonnes et autres 16h film UN GEANT SOUS LA BANQUISE et conférence d'Anne COLLET-TOTY spécialiste des mammifères marins 18h30 concert chants de marins du groupe normand Strandhugg 20h repas 21h bal trad	Le Falgoux Participation libre pour Atelier conférence concert 15€ repas 8€ bal 20€ Repas et bal	

Affiches, flyers et fiches de randonnées seront disposition à la maison de site et dans les commerces.

> ASPECT propose une exposition de photos « dans les coulisses du film Mystère » à la maison de site (fin juillet). Merci au photographe Vincent KALUZA et à d'autres techniciens du film qui nous ont gracieusement mis à disposition les droits de tirage.

AUTRES MANIFESTATIONS

Les 18 et 25 juillet et 1er et 8 août : ATELIER NATURE (RDV à la maison de site à 9h30) organisé par le syndicat mixte du Puy-Mary.

Après une balade dans la nature à la recherche d'éléments naturels, durant laquelle vous prendrez le temps d'échanger, contempler... vous réaliserez un objet à partir des éléments récoltés. (Réservation obligatoire sur le site internet du Puy-Mary – durée 2h – tarif 5 €).



de l'Église du Falgoux



Mardi 9 août 2022 au Foyer rural à 17h30 Petite conférence à déguster ! Le vin est-il un breuvage comme les autres?

Anne Maillard (amie de Joëlle Borderie, ancienne Maire du Falgoux), auteure du livre La vigne, le vin et le divin à travers les cultures, nous aidera à répondre à cette question. Elle vient depuis plusieurs années au Falgoux et aime beaucoup notre village. C'est pourquoi elle a eu envie de nous faire partager son intérêt pour ce sujet universel et gourmand! Nous sommes cordialement invités à nous retrouver pour cette rencontre amicale, suivie d'une découverte d'un vin suisse.

Assemblée Générale de l'Association de la Restauration du Patrimoine de l'Eglise du Falgoux se tiendra le mercredi 10 août 2022 à 10h au Foyer rural en présence de Louis Chambon, maire du Falgoux. L'occasion de faire le point sur l'avancement de la restauration des statues, avant de partager le verre de l'amitié. Vous Association pour la Restauration êtes cordialement invités à y participer.